

LA MRC PRÊTE À RATISSER POUR SA BANQUE DE TERRES

LE MARDI 16 FÉVRIER 2016 PAR LOUIS VIGNOLA



(21:52) La MRC de Charlevoix offre désormais l'opportunité aux producteurs agricoles d'utiliser la banque de terres permettant la vente ou la location de parcelles agricoles via banquedeterres.ca.

Inspirée par la MRC de Brome-Misissquoi qui a mis cette banque de données en place, celle de Charlevoix a décidé d'embarquer dans l'aventure pendant la rédaction de son Plan de développement de la zone agricole. Marylène Thibault, aménagiste adjointe et coordonnatrice du PDZA

« Le site Web montre les fiches techniques des terres offertes et les projets de gens qui recherchent des terres. À la base, c'est plus un accompagnement. Les gens ne pourront pas inscrire leurs terres ou leurs projets sur le site par eux-mêmes. C'est l'agent de terrain qui va accompagner les gens. C'est lui que les gens vont contacter et en retour il va voir si le projet est allé assez loin », dit-elle.

C'est Nancy Chabot, agronome et conseillère au développement économique au SDLE qui offre cet accompagnement. La notaire, France Dufour, et les mentors Pierre Melançon et Louis Provost font aussi partie de l'équipe.

Avant de pouvoir afficher une terre, le projet devra passer par l'évaluation, le soutien à la rédaction du plan d'affaires, le repérage sur la terre, les rencontres entre passeur et repreneur, et finalement une rédaction d'entente.

Jean-Claude Tremblay Junior, jeune agriculteur de St-Hilarion, accueille favorablement l'arrivée de cet outil.

« Souvent, on a des projets plein la tête, mais quand ça se concrétise on ne sait pas où aller. Avec cet outil, on pourra sélectionner la place qu'on veut et ce qui est abordable. C'est un problème qui freinait les nouvelles relèves. Ça sera les 1res entreprises intéressées à s'inscrire à cette banque de terres qui seront par contre les plus durs à convaincre », mentionne-t-il.

L'inscription est gratuite et 500\$ seront réclamés lorsqu'une entente est conclue. La MRC paiera la part du propriétaire. 4500\$ ont été déboursés pour s'inscrire à ce site Web avec des frais récurrents de 1500\$. Pour l'instant, aucune terre de Charlevoix n'y figure, mais Marylène Thibault est confiante de pouvoir convaincre quelques-uns des propriétaires des 200 hectares approximatifs qui sont en friche actuellement dans l'Ouest.